## La police des polices traque les patriotes mais protège les islamistes

écrit par Lou Mantély | 1 février 2018



Un signe supplémentaire du lent délitement de notre pays. On savait la police et la gendarmerie largement infestées par les islamistes. Ce qu'on connaît moins, c'est la propension des différents « services de nettoyage » à limiter des purges pourtant nécessaires.

<u>Une enquête de l'Express</u> pointe du doigt les « hésitations » (quel art de la litote…) des autorités pour écarter les brebis galeuses des rangs des forces de l'ordre. L'hebdomadaire nous narre ainsi toute une série d'histoires symptomatiques du syndrome de Stockholm qui frappe le pouvoir en France.

« Le 16 janvier, les services de renseignement ont peut-être déjoué le premier attentat de l'année 2018. L'homme de 23 ans arrêté ce jour-là à Bagnols-sur-Cèze (Gard) a prêté allégeance au groupe Etat islamique (EI) dans une vidéo tournée, à l'automne dernier, devant un drapeau noir. Sur Internet, il aurait manifesté sa volonté d'acheter d'une arme. Chez lui, « des produits pouvant servir à la confection d'explosifs » ont été découverts.

Le suspect est inconnu des services de police. Pas de la gendarmerie. Et pour cause : c'est un ancien gendarme adjoint volontaire, l'un de ces contractuels recrutés pour une période de deux à cinq ans.

(...) En juin 2017, une équipe de la direction générale de la Sécurité intérieure fait irruption au commissariat du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) pour arrêter le gardien de la paix Mamadou N. Ce quadragénaire bien noté par ses chefs est accusé d'avoir aidé son frère cadet à monter une escroquerie sur le Dark Web, la face cachée d'Internet, pour financer l'un des émirs français de l'EI en Syrie. Sur les réseaux sociaux, planqué derrière des pseudos, il relaie la propagande de Daech. Un an plus tôt, il s'est même réjoui de l'assassinat d'un couple de fonctionnaires de police des Yvelines.

En mars 2017, c'est une ex-gendarme adjointe volontaire, radicalisée elle aussi, qui est jugée à Paris pour le même motif. En poste au peloton autoroutier de Saint-Maximin (Var), Ahlam El Haddad, impliquée dans une filière de recrutement djihadiste, a consulté des fichiers administratifs et judiciaires. Elle rêvait de partir en Syrie où elle « voulait combattre ». La jeune femme a été condamnée à cinq ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis et mise à l'épreuve.

Sur le terrain, l'application des principes édictés en haut lieu n'est pas toujours simple. « On se sent parfois bien seul », soupire un commissaire en poste dans une banlieue parisienne. Voici quelque temps, l'un de ses policiers demande sa mise en disponibilité. Accordée. Quelques mois plus tard, il souhaite réintégrer son service. Dans l'intervalle, le flic fêtard amateur de bars et de boîtes de nuit s'est métamorphosé en pieux musulman dont le front porte la marque de la prière. « Je n'ai trouvé personne auprès de qui exprimer mes doutes et mes réticences », regrette son supérieur. L'homme, lui, a repris son poste.

Beaucoup sont plutôt enclins à regretter la frilosité de la maison police, qu'ils soupçonnent de minimiser les faits, parfois, pour ne pas être taxée de discrimination. Comme dans cette compagnie de sécurisation et d'intervention de la région parisienne, où un gardien de la paix a été mis à pied pour propos radicaux et retards répétés imputables à sa pratique religieuse. Une enquête administrative plus tard, il a été réintégré au sein du même service.

Un autre gardien de la paix, adepte d'un islam rigoureux, a retrouvé son poste dans un commissariat de banlieue, lui aussi, malgré les lourds soupçons pesant sur lui. Alors que son frère vient d'être interpellé et sa voiture saisie, il arrive sur les lieux et tente de récupérer le véhicule en brandissant sa carte professionnelle. Le fonctionnaire de service ce soir-là, intrigué par son insistance, inspecte l'auto, dans laquelle il trouve un drapeau de Daech. Selon l'enquête interne, le gardien, qui travaille de nuit, a passé de longues heures à consulter les fichiers de police, avec différentes variantes orthographiques des mêmes patronymes, assortis de diverses dates de naissance. « Peut-être voulait-il tester de fausses identités », avance l'un de ses collègues. En prime, les deux frères ont cassé les puces de leurs téléphones, rendant leurs communications inexploitables. Néanmoins, ni les services de renseignement ni la police des polices n'ont jugé l'affaire suffisamment grave pour muter le policier dans un autre service. Ou lui retirer son arme. »

Ces différentes affaires apparaissent d'autant plus scandaleuses à la lumière de l'empressement manifesté par l'IGPN à sanctionner durement les agents pris dans la tourmente d'affaires concernant l'islam ou les « d'jeuns ». Ainsi, les quatre policiers en cause dans l'affaire Théo ont été suspendus durant près d'un an. Le suspecté de viol est toujours mis en examen, alors que les images montrent clairement que d'une part, viol il n'y a pas eu, et que d'autre, la réaction des policiers à la violente résistance manifestée par Théo était ô combien justifiée et mesurée.

On se souvient également que les prétendus « tueurs » d'Adama Traoré, mort par essoufflement alors qu'il tentait d'échapper à un contrôle de police, avaient dû être cuisinés, se justifier longuement et faire face à une plainte calomnieuse pour n'avoir fait que leur devoir. Tout cela dans le but d'éviter que les cités ne s'embrasent (ce qui a tout de même eu lieu).

Et que dire du cas Jallamion, policier exemplaire suspendu puis écarté de la police nationale, condamné à de la prison avec sursis et à des milliers d'euros d'amende, pour avoir « insulté un imam », en réalité le chef de l'Etat islamique de l'époque! Les autorités montrent là toute la faiblesse dont elles font preuve quant à la menace qui nous guette. Ils font des courbettes face à l'ennemi et ne font, agissant de la sorte, que renforcer ce dernier. Des contacts de la police m'ont expliqué à plusieurs reprises que depuis l'affaire de Villiers-le-Bel, les policiers sont tenus d'abandonner très vite des jeunes excités en deux-roues qu'ils poursuivent. Ceci dans l'optique de prévenir leur éventuelle chute, qui sera bien entendu retenue comme une bavure et mettra le feu aux poudres.

De quoi nous rappeler les purges qui avait eu lieu dans l'armée au début du XXe siècle, au moment où les catholiques avaient été mis au ban par toute l'intelligentsia au pouvoir, particulièrement haineuse des hommes d'Eglise et de leurs suiveurs. La promulgation de la loi de 1905 leur avait conféré une sorte de passe-droit pour procéder à une purge sans état d'âme des militaires attachés à leur foi, alors que d'éventuels traîtres à la nation passaient sans coup férir entre les mailles du filet.

L'Histoire a une fâcheuse tendance à bégayer — mais pas à se répéter : la particularité du présent, comme le disait Paul Valéry, c'est qu'il est fait de ce qui ne s'est jamais produit jusque là. Il n'est pas dit que la chasse aux sorcières actuellement menée dans la police ne porte un coup fatal à ce qui reste de maintien de l'ordre dans notre pays, qui devient peu à peu un morceau indéfini du monde globalisé voulu par nos « élites » déracinées.